



Code de vie 2019-2020

<p>Le code de vie de l'école secondaire Monseigneur-Richard repose sur les quatre valeurs suivantes:</p> <p>Épanouissement personnel / droit à l'erreur Sécurité Ma persévérance Respect</p>	<p>L'école secondaire Monseigneur-Richard se distingue entre autres par le fort sentiment d'appartenance que ses élèves ont envers leur milieu scolaire. Ce climat bienveillant est le fruit d'une étroite collaboration entre l'équipe-école, les élèves et leurs parents. Ce bref document présente le code de vie de l'école qui repose solidement sur les valeurs déterminées par tous (parents, membres du personnel, élèves). À Monseigneur-Richard, nous avons à cœur le plein épanouissement de chaque élève qui nous est confié.</p> <p>Les règles suivantes ont été élaborées en tenant compte de ces quatre valeurs pour favoriser le bien-être et la sécurité de tous. Nous demandons aux élèves et aux parents de les lire attentivement.</p> <p>Votre collaboration avec l'équipe-école constitue un facteur de réussite important pour votre enfant.</p>
--	---

Le code de vie s'applique dans toutes les activités de l'école (classe, pauses, heures du dîner, activités parascolaire, sorties,...). Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Tout membre du personnel a autorité sur tous les élèves en tout temps. Seuls les élèves inscrits à l'école sont autorisés à circuler dans l'école à moins d'avis contraire.

Valeurs	Règles	Comportements attendus	Raisons d'être
ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL / DROIT À L'ERREUR	<p><i>J'ai le droit de me tromper et j'utilise mes erreurs pour apprendre.</i></p> <p><i>Je fais les choix favorisant mon développement personnel.</i></p>	<p><i>Je reconnais mes erreurs.</i></p> <p><i>Je demande de l'aide pour m'améliorer.</i></p> <p><i>Je reconnais mes forces et mes bons coups et j'en suis fier.</i></p> <p><i>Je me présente à l'école dans un état physique et psychologique propice à mes apprentissages.</i></p>	<p><i>Ainsi, j'apprends à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>accepter que mes erreurs fassent partie de mes apprentissages.</i> <p><i>Ainsi, je développe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>mon estime de soi.</i> <p><i>Ainsi, je contribue à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>à ma réussite;</i> • <i>développer de nouveaux intérêts</i>
SÉCURITÉ	<p><i>J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres</i></p>	<p><i>J'apporte le matériel scolaire autorisé.</i></p> <p><i>Je peux utiliser « des petits écouteurs ainsi que mon cellulaire » seulement à la place d'accueil.</i></p> <p><i>Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévu.</i></p> <p><i>Je m'habille selon le code vestimentaire établi par l'équipe-école.</i></p> <p><i>Je m'identifie lorsque l'on me le demande.</i></p> <p><i>Je vais voir un intervenant quand ma sécurité ou celle d'un autre est compromise.</i></p> <p><i>Je respecte les zones désignées pour pratiquer mes activités.</i></p> <p><i>Je circule calmement à l'intérieur de l'école.</i></p>	<p><i>Ainsi, j'apprends à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>vivre en société et à devenir un citoyen responsable.</i> <p><i>Ainsi, je participe à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>prévenir les vols et les situations dangereuses.</i> • <i>favoriser un milieu de vie respectueux des autres.</i> <p><i>Ainsi, je contribue à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>créer d'un milieu de vie sain et sécuritaire.</i>

<p>MA PERSÉVÉRANCE</p>	<p><i>Je crois en moi et je m'implique activement dans mon cheminement scolaire</i></p>	<p><i>Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévus.</i></p> <p><i>Je fais le travail demandé dans le délai prévu.</i></p> <p><i>Je demande et j'utilise l'aide proposée.</i></p> <p><i>Je consacre le temps nécessaire à ma réussite scolaire en dehors des heures de classes.</i></p> <p><i>Je participe aux récupérations lorsque cela est nécessaire.</i></p> <p><i>Je me rends disponible à l'extérieur des heures de classes au besoin.</i></p>	<p><i>Ainsi j'apprends à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>développer des stratégies qui contribuent à ma réussite scolaire.</i> <p><i>Ainsi je développe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>mon sens des responsabilités;</i> • <i>mes différentes compétences.</i> <p><i>Ainsi je contribue à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>créer un climat de vie propice à l'apprentissage et au travail.</i> • <i>Actualiser mon plein potentiel.</i>
<p>RESPECT</p>	<p><i>Je me respecte et je respecte les autres par mon attitude et mon langage.</i></p> <p><i>Je prends soin du matériel et de mon environnement.</i></p>	<p><i>Je suis poli par mes paroles, mes gestes, mon attitude, y compris sur les médias sociaux.</i></p> <p><i>Je règle mes conflits de manière pacifique.</i></p> <p><i>Je parle à voix basse à l'intérieur de l'école.</i></p> <p><i>Je garde le mobilier, le matériel et les lieux propres.</i></p> <p><i>Je suis les directives.</i></p>	<p><i>Ainsi, j'apprends à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>développer des relations interpersonnelles adéquates;</i> • <i>exprimer mes émotions et mes opinions de façon polie;</i> • <i>développer une image positive de moi;</i> • <i>respecter les autres dans leur diversité;</i> • <i>aller chercher de l'aide pour gérer mes conflits.</i> <p><i>Ainsi, je participe à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>créer un milieu de vie agréable, sain et sécuritaire.</i> <p><i>Ainsi, j'apprends à:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>penser aux autres et aux générations futures.</i> <p><i>Ainsi, je participe-:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>à avoir une belle école propre;</i> • <i>au développement durable par le compostage et le recyclage.</i>

L'école étant un établissement d'éducation, la tenue vestimentaire doit être appropriée en ce lieu, en tout temps.

- Le *demi-costume ESMR* doit être, dans le cadre scolaire, porté en tout temps, sans modification ni altération ou camouflé par un accessoire (ceinture, foulard, bretelles, etc.).
- Pour les élèves finissants de 5^e secondaire seulement, il est possible de porter le chandail à manches longues créé annuellement pour la cohorte.
- En éducation physique, en sport et en danse, l'élève doit porter son uniforme de sport ESMR ainsi que des espadrilles.
- Les vêtements déchirés; transparents et barbouillés sont interdits, de même que le port du pyjama. Les pantalons doivent être portés au niveau des hanches. La longueur des jupes, les robes et les bermudas se situe près du genou. Les jeans troués et les leggings sont permis s'ils ne laissent pas entrevoir la peau.
- Le port des souliers ou sandales fermées (attachées aux chevilles) est obligatoire dans l'école.
- Les bottes d'hiver sont laissées dans les casiers.
- Tout symbole suggérant violence, appartenance à un gang, racisme, sexisme, drogue et tous les messages qui vont à l'encontre des valeurs prônées par l'école ne sont tolérés ni à l'école ni sur le terrain de l'école.
- Par respect, le port de tout couvre-chef (capuchon sur la tête, casquette, tuque, foulard, bandana ou autres accessoires non-utilitaires) est permis à l'extérieur seulement. Il doit être enlevé à l'entrée de l'école et **remisé au casier**.

Élaborées dans un but éducatif, toutes ces règles sont accompagnées de conséquences possibles et appliquées en fonction de la gravité et de la fréquence du geste. Ceci permettra à l'élève de se responsabiliser face à ses comportements en vue de favoriser un meilleur climat d'apprentissage.

Mesures de soutien	Conséquences possibles
<p>Explication de la raison d'être de la règle – Rappel des règles avant la tenue d'une activité</p> <p>Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève</p> <p>Enseignement des habiletés personnelles et sociales - Participation aux groupes de soutien (pour les retards, les absences, les émotions, habiletés sociales, estime de soi, ...)</p> <p>Communication régulière entre l'école et la maison (utilisation du pluriportail)</p> <p>Retour sur la situation avec l'élève - Rencontre individuelle avec l'enseignant</p> <p>Enseignement du comportement attendu (explicitement et modéliser)</p> <p>Renforcement des bons comportements (verbalement, activité privilège, feuille de route, ...)</p> <p>Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice - Soutien dans une résolution de conflit</p> <p>Jumelage avec un autre élève pour lui fournir du soutien</p> <p>Participation aux récupérations</p> <p>Rencontre avec son tuteur</p> <p>Rencontre avec son T.E.S., psychoéducateur, travailleur social, psychologue, conseiller d'orientation, AVSEC, direction adjointe.</p> <p>Implication dans les équipes sportives, activités parascolaires (improvisation, théâtre, robotique,...)</p> <p>Prise d'une pause préventive (encadrée avec un adulte)</p> <p>Feuille de route - Contrat personnalisé</p> <p>Aménagement temporaire de l'espace de travail - Aménagement de l'horaire adapté à la situation de l'élève</p> <p>Mise en place et modification d'un plan d'intervention</p> <p>Rencontre avec la direction - Service EDA (conseil, Phare)</p> <p>Références à des services externes (Carrefour Jeunesse Emploi, CIUSSS, agent sociocommunautaire, etc.)</p>	<p>Avertissement</p> <p>Courriel aux parents / appel aux parents</p> <p>Note à l'agenda</p> <p>Présentation d'excuses, verbalement, par une lettre</p> <p>Réflexion écrite</p> <p>Perte d'un privilège</p> <p>Geste de réparation</p> <p>Retenue</p> <p>Travail supplémentaire</p> <p>Convocation des parents à l'école</p> <p>Contrat</p> <p>Retrait à l'Oasis</p> <p>Suspension interne</p> <p>Alternative suspension YMCA</p> <p>Suspension externe de l'école; le retour à l'école se fera accompagné d'un de mes parents afin de rencontrer la direction</p> <p>D'autres conséquences pourraient également être envisagées en fonction de l'événement</p>

Les casiers sont prêtés aux élèves, ils demeurent la propriété de l'école. Les autorités scolaires peuvent les fouiller en tout temps pour en vérifier le contenu.

Dans notre école, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux. Tel que prévu dans la Loi sur l'instruction publique, l'école met en application un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit :

INTIMIDATION	VIOLENCE
<p><i>« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »</i></p> <p><i>(L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)</i></p>	<p><i>« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »</i></p> <p><i>(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)</i></p>

Tout comportement, pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité des personnes, présenter un danger ou constituer une infraction à une loi, sera référé aux autorités concernées (ex : parents, direction, D.P.J., policier).